

## CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU SECTEUR

### Quelles structures pour quels types d'activité ?

(Source Avise - [www.avise.org/decouvrir/ess/linsertion-par-lactivite-economique](http://www.avise.org/decouvrir/ess/linsertion-par-lactivite-economique))

Parler de l'Insertion par l'activité économique (IAE), c'est parler de ses acteurs, ses structures et ses réseaux. C'est avant tout reconnaître que l'IAE, au-delà des différences de statuts, permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi de se réinsérer professionnellement et d'être accompagnée socialement. Tel est l'enjeu des entreprises et chantiers d'insertion ou des associations intermédiaires. Elles accompagnent leurs salariés en parcours d'insertion grâce à des conventionnements signés avec l'Etat.

L'IAE, c'est :

166 000 personnes employées

45 000 équivalents temps plein

3 800 structures

Source : statistiques DARES 2011

L'IAE est un acteur majeur pour l'emploi et l'insertion. Véritables organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS), les structures de l'IAE se répartissent en deux catégories : soit elles produisent directement des biens et des services, soit elles mettent leurs salariés à disposition d'utilisateurs.

Parmi les structures qui produisent des biens et des services, on trouve les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), et les Entreprises d'insertion (EI).

Pour ce qui concerne la mise à disposition de personnel, on parle d'Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), d'Associations intermédiaires (AI) et de Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

Les régies de quartier (RQ), quant à elles, font partie du champ de l'IAE car, embauchant en priorité des habitants du quartier, elles peuvent être conventionnées en tant qu'EI ou ACI, voire bénéficier d'un double conventionnement.

Les ACI, EI, ETTI et AI sont identifiés en tant que « Structures d'insertion par l'activité économique » (SIAE) et contribuent à la « création d'activités économiques et au développement des territoires » (Code du travail - Article L5132-1).

### Les SIAE, partenaires des achats socialement responsables

Les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) peuvent être des partenaires clés des entreprises privées et des collectivités. Elles offrent de multiples opportunités dans plusieurs domaines : développement de l'impact